

La Grèce libérée

Les réactions faites devant la Chambre grecque par M. Venizelos et par M. Politis s'ajoutent à celles du Livre Blanc pour compléter le dossier de Constantin. Car il est juste de reconnaître que ce que l'on a appelé la trahison grecque fut avant tout et surtout la trahison royale. C'est le beau-frère du Kaiser qui, répondant aux ordres de Berlin et ne faisant d'ailleurs que tenir envers Guillaume II les engagements secrets consentis bien avant la guerre, organisa et mit en œuvre toute la besogne infâme.

Si quelques-uns des hommes qui, sur le terrain politique ou sur le terrain militaire, furent les complices du trahison couronné s'obstinèrent à ne pas vouloir répudier l'opprobre et l'horreur de ce sombre passé, nous voyons aujourd'hui tous les patriotes hellènes s'insurger énergiquement contre les immenses forfaits perpétrés sous la direction de leur ex-souverain. A la suite d'un débat qui a occupé plusieurs séances et au cours desquelles la plus large lumière a été faite en face d'une petite minorité de contradictoires irréductibles (et d'autant plus irréductibles que ces contradictoires n'auraient pu consentir à rendre hommage à la vérité sans se condamner eux-mêmes), la Chambre hellénique a voté l'ordre du jour dont nos lecteurs ont eu hier le texte éloquent sous les yeux. Les derniers fidèles du roi boche n'ont même pas eu, à l'instar du scrutin, le courage de leur opposition : ils se sont honteusement dérobés aux responsabilités d'un vote public et c'est à l'unanimité des membres présents que le texte vengeur a été adopté au milieu du plus grand enthousiasme.

Le vote de cet ordre du jour fait officiellement rentrer la Grèce dans la voie de la dignité et de la loyauté où la sclérotasse du beau-frère du Kaiser avait momentanément obligée à sortir. Il proclame en effet « le caractère sacré des conventions internationales et des obligations d'alliance de la Grèce vis-à-vis de la Serbie », conventions et obligations que le roi Constantin avait prétendu déchirer comme chiffons de papier sans valeur. Il adresse le « salut fraternel » de la nation hellène « à l'héroïque nation serbe », à cette héroïque nation serbe si odieusement abandonnée naguère par la lâcheté de Tito et de ses ministres domestiqués. Il montre la nation « prête à tous sacrifices pour participer à la lutte universelle en faveur de la liberté, aux côtés des Etats alliés, afin de rétablir l'honneur national, de reconquérir les territoires nationaux et de défendre ses intérêts nationaux en général ». Enfin, il approuve « l'adresse de la majorité exprimant sa entière confiance au gouvernement ».

Le ministère Venizelos a désormais toute l'autorité constitutionnelle en même temps que toute l'autorité morale voulues pour poursuivre l'œuvre libératrice entreprise sous le régime de cette « république couronnée » dont, par un suprême scrupule à l'égard d'une nation royale qui n'en méritait pas tant, l'illustre patriote a déclaré accepter le faire un dernier essai. Par ses admirables efforts, M. Venizelos a déjà sauvé l'honneur de la Grèce. Mais il ambitionne de sauver aussi les grands intérêts de la patrie : les puissances de l'Entente sont avec lui dans l'accomplissement de cette noble tâche et elles ne négligeront rien pour en assurer le succès.

CAMILLE PERDY.

Un Arrêt du Conseil d'Etat en Matière de Contributions

La suspension des délais pour les réclamations des mobilisés

Paris, 29 Août.
Le Conseil d'Etat, saisi d'une question de contributions directes, vient de décider qu'à l'égard des contribuables mobilisés, les suspensions de délais prescrites par le décret du 10 août 1914 s'appliquent au cours de la procédure des réclamations. On sait que lorsque l'administration des Contributions directes estime qu'il n'y a lieu de faire droit à une réclamation, elle doit inviter le contribuable à prendre communication de son avis et à faire connaître s'il veut fournir

Feuilleton du Petit Provençal du 30 Août

Roman de Christiane

DEUXIEME PARTIE

MAMAN « REVEUSE »

— Pourquoi, mais pourquoi, maman ? Elle court derrière hésitation. Visiblement une lutte se livrait en son cœur. Puis, brusquement, elle attirait ses enfants auprès d'elle : — J'aurais voulu vous cacher cette surprise honte, mes petits. Mais c'est vous qui m'obligez à vous la dévoiler... Voici donc la vérité : — Lorsque se produisit la catastrophe à la suite de laquelle votre père fut privé de sa raison, j'acquis la preuve indéniable... la preuve irréfutable que j'avais été lâche... odieusement trahi par lui. Il avait une autre femme qui, lors de son départ d'Albertville, vint le rejoindre et l'emmena avec elle... je ne sais où... Sa voix se brisa.

de nouvelles observations ou s'il veut demander une expertise. La loi impartit au contribuable, à cet effet, un délai de dix jours. C'est ce délai qui, après avoir été prorogé, est devenu non opposable à un mobilisé qui, dans les papiers, était prisonnier de guerre. L'arrêt rappelle explicitement l'article 1^{er} du décret du 10 août 1914 qui prévoit d'une manière générale la suspension des prescriptions et des délais pour tous les actes qui, d'après la loi, doivent être accomplis dans un délai déterminé. Il ajoute que les termes de l'article 1^{er} du décret du 27 octobre 1914 qui suspendent ne peut être levée qu'à l'égard des contribuables qui ne sont ni présents sous les drapeaux ni domiciliés dans les prescriptions judiciaires fixées par le décret du 21 décembre.

PROPOS DE GUERRE

Le Mystère du 12.051

« On n'arrive à la vérité que par un chemin, on s'en écarte par mille », dit la Bruyère. Il faut croire que je n'avais pas pris ce bon et unique chemin quand j'écrivais le retard quotidien du rapide de Paris par la lenteur des manutentions postales. Un employé de cette administration fait, sur mes questions, des réponses qui sont les moins flatteuses. « Vous ignorez, n'écrit-il, que ce train part de Lyon avec une heure de retard ; d'autre part, vous semblez croire que pour avoir le plaisir d'« embêter le public » les postiers ambulants se condamnent eux-mêmes à faire à tous les voyages quatre heures de supplément du fait qu'il s'enveloppe de la naïveté de votre part. (Attrape !). Comme vous, Monsieur, les postiers protestent contre ces retards qui ne sont nullement imputables au service des postes... Continuez votre petite enquête, prenez la peine de descendre sur le quai des gares (hélas ! que ne le puis-je) et approchez-vous du wagon-poste et vous vous rendrez compte que le service de la poste terminée, le train reste encore longtemps avant de se décider à partir ». Je suis reconnaissant à mon correspondant inconnu. Grâce à lui, un incident qui, par sa simplicité, manquait d'intérêt, devient très intéressant. On voit dans les gares ? Qu'attend-il pour continuer à faire du train de train du moment que le service postal n'est pour rien dans cette immobilisation ? Enigma !... Enigma !... J'offre le plus édifiant roman de M. Henry Bordeaux à l'« Edeipe qui m'ouvrira la clef de ce mystère. »

M. Justin Godart à Salonique

Il reçoit la colonie française et visite les quartiers sinistrés

Salonique, 29 Août.
M. Justin Godart, accompagné du général Sarrail, a reçu la colonie française. Il lui a offert tout l'appui moral et matériel du gouvernement français pour elle et pour la patrie. M. Godart a ajouté que la France continue à demeurer la grande puissance libérale, généreuse et civilisatrice. M. Godart a visité ensuite les camps de sinistrés, adressant des paroles de consolation et a promis que le gouvernement français soulagera les épreuves qu'ils traversent les sinistrés.

Le Pain de Pommes de Terre

L'essai en est abandonné à Lyon

Lyon, 29 Août.
L'expérience de la fabrication et de la vente en grand du pain de pommes de terre par la municipalité a été arrêtée parce qu'elle donnait comme résultat un pain trop cher et risquait de varier le prix de la pomme de terre. La municipalité déclare qu'il est préférable d'abaisser le blutage à 50 % et de rendre plus rigoureuse la surveillance des meuniers.

1.124^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 29 Août.
Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :
Sur le front de l'Aisne, lutte d'artillerie intermittente. Nos tirs ont fait exploser un dépôt de munitions de la région de Courcourt.
Sur le front de Verdun, canonnade assez violente dans le secteur Avocourt-cote 304.
Nous avons repoussé des reconnaissances ennemies qui tentaient d'aborder nos lignes au nord du bois des Courbiers.
Le chiffre des prisonniers valides que nous avons faits dans la région de Douaumont, depuis le vingt-trois août s'élève à mille quatre cent soixante-dix, dont trente-sept officiers.
Nuit calme, partout ailleurs.

LA GUERRE

Sur tout notre front, lutte d'artillerie

LES ITALIENS POURSUIVENT LEUR AVANCE

Paris, 29 Août.
Le ministre de la Marine est rentré ce matin à Paris après un court séjour à Toulon où il a inspecté les différents services militaires relevant de son département et notamment les Commissions d'études pratiques, les organisations de l'aéronautique maritime, les moyens d'armement de la flotte, les casernes et les hôpitaux.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 29 Août.
Depuis deux jours, il n'y a pas d'opérations importantes à signaler sur le front occidental. Le mauvais temps qui recommence ou qui persiste en est peut être cause.
Comme d'un autre côté, l'offensive italienne a subi un temps d'arrêt, ce qui a permis à nos troupes de reprendre une certaine liberté d'action. On n'aurait qu'à surveiller cette période d'accalmie si l'ennemi n'avait profité, une nouvelle fois, de la désorganisation du front russe pour prononcer une nouvelle attaque contre nos alliés d'Orient.
« C'est toujours, comme on le voit, de ce côté que se jouent les événements les plus importants. Les Russes ne manifestent toujours pas un grand esprit de combativité. Le Congrès qui se tient actuellement à Moscou décidera du sort de la Russie. Les chemères folles dont les maximalistes se sont enrichis, sans parler de l'infatigable Allemagne qui exerce sur certains d'entre eux, doivent avoir leur temps. Sans cela, c'est la fin de la Russie libre. L'ennemi, de plus en plus fatigué, escompte certainement cette fin de notre grande allié de l'Est. Il pourrait se faire malgré tout que ses calculs soient faux. »

MARIUS RICHARD

M. Poincaré à Verdun

Il remet au général Pétain la grand-croix de la Légion d'honneur — Il exalte le courage de nos soldats

Paris, 29 Août.
Le président de la République a quitté Paris mardi soir, accompagné par son ministre de la Guerre, pour se rendre à Verdun où il a été reçu par le général en chef. Sur la place d'Armes de la ville, il a remis au général Pétain, avec la grand-croix de la Légion d'honneur, le grand-croix de la Légion d'honneur. Il a prononcé, à cette occasion, l'allocution suivante :
« Vous êtes ici, dans les belles lettres qu'il vous ont écrites, il y a peu de jours, M. le président du Conseil et M. le ministre de la Guerre, vous ont exprimé, avec les félicitations du gouvernement, de la République, de la confiance de l'armée et de la gratitude du pays. En vous remettant aujourd'hui, devant quelques-uns de vos vaillants troupes, le grand-croix de la Légion d'honneur, je suis heureux de vous dire à quel point bien la France est fière de vos succès et de quelles espérances elle met en vous, en vos généraux, en vos officiers, en vos incomparables soldats. »

LE SYMBOLE DE VERDUN

« Depuis le jour où vous avez été appelé à rétablir, devant Verdun, notre unité nationale, l'attention du monde est restée fixée sur cette glorieuse cité et sur la zone de terre loiraine qui entoure ses vieilles murailles et qui, par tant de combats, a été le théâtre de la plus grande et la plus tragique qui se soit jouée sur les deux rives de la Meuse, dépendant la liberté des peuples et l'avenir de la civilisation. »

« Ce sol dévasté que j'ai si souvent parcouru avec vous, ce sol désolé qui avait pris une telle importance, qui avait été le théâtre de tant de combats, de tant de sacrifices, de tant de souffrances, de tant de larmes, de tant de sang versé, l'armée française, sur le pied à pied, et reconquis lambeau par lambeau. »

« Ce qui aujourd'hui, sous votre commandement suprême et sous la direction de chefs éprouvés, elle vient de reprendre d'essai, après une savante préparation d'artillerie, par tant de combats, de tant de sacrifices, de tant de souffrances, de tant de larmes, de tant de sang versé, l'armée française, sur le pied à pied, et reconquis lambeau par lambeau. »

« Dans l'ensemble de ses opérations concertées, l'armée française a fourni, comme toujours, son large tribut d'efforts. Jamais elle n'a montré plus de courage et plus d'endurance. Trois ans de rudes combats, n'ont ni altéré sa force ni refroidi son ardeur. C'est qu'elle est soutenue dans cette longue épreuve par

« Elle eut une hésitation. — N'est-ce que mon oncle Roger... oui... Mais puisque mon vrai papa est parti au loin, nous abandonnant moi et moi, puis-je pas me révolter contre ce pauvre... que c'est-que ça fait que je donne son nom à mon oncle Roger ? Ce n'est pas lui qui veut se plaindre, n'est-ce pas ? Et vois-tu, petite mère, malgré toute la peine que t'a faite papa, j'ai plaisir à le dire, ce nom-là... »

« Elle avait répondu par un regard de tendresse au regard du garçonnet. — Et à la déclaration qu'il venait de faire, par les paroles suivantes : — Mais c'est un mensonge, Pierrot, et il ne faut jamais dire de mensonges. — Alors, puisque cela te déplaît, je ne prononcerai plus ce nom-là jamais. Et si tu dirais simplement : mon oncle Marquisat... Ça va-t-il ? — Elle ajoutait : — Et tu ne l'en aimeras pas moins ? — Oh ! bien certainement, petite mère, malgré qu'il ne m'aime pas, lui... »

« Comment, peut-on parler ainsi d'un malheureux qui n'a pas sa raison... qui ignore ce qu'il fait... ce qu'il dit ? »

LA GUERRE EN ORIENT

L'important Débat de la Chambre grecque

Athènes, 29 Août.
Dans le discours qu'il fit à la Chambre grecque, M. Venizelos exposa les arguments d'ordre stratégique et topographique dans les Balkans, ainsi que les autres arguments qui militaient en faveur d'une attaque immédiate de la Bulgarie dont le moral était abattu.
« A tous ces arguments, le roi répondait : — Je ne veux pas intervenir. Nous serons battus par l'Allemagne. — M. Venizelos dit alors au roi qu'il n'avait pas le droit d'avoir, pour la seconde fois, une divergence de vue avec le roi. — Bénédict plutôt, lui dit-il, que vous abolissez le régime. — Le roi répondit : — Pour les affaires nationales, je suis responsable devant Dieu. — M. Venizelos donna alors sa démission, mais le roi déclina de rester au pouvoir et à donner des ordres pour la mobilisation. — Le roi donna ensuite son consentement à ce que les cent cinquante mille hommes que devait fournir la Serbie, conformément au traité, fussent demandés aux alliés. Mais aussitôt M. Venizelos quitta le pouvoir. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom de celui qui a trahi la signature de la Grèce. Il rappela la démission de M. Zaimis, provoquée par l'ordre du jour de M. Zaimis, et déclara que la Grèce, la constitution du cabinet Scoufidi-Goumaris, dénommé « gouvernement des sauveurs », qui avait été nommé par le roi, et les élections qui suivirent sans la participation des libéraux. — Le roi se ravisa, mais la démarche était déjà faite. L'ennemi, les Anglo-Français débarquèrent à Salonique. — L'ordre du jour de M. Zaimis, lui aussi, portera malheureusement dans l'histoire le nom

JOURNAUX DE PRESSES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

L'ordre du jour comporte un grand nombre de questions, mais il n'est pas douteux que la principale discussion portera sur la Conférence de Stockholm et les termes de la paix.

La Crise russe

La situation générale de la Russie s'améliore Paris, 29 Août.

Le bureau de la presse russe à Paris vient de recevoir de M. Savinkov, gérant du ministère de la guerre russe, le télégramme suivant :

Traverse la situation en Russie très compliquée, mais pas désespérée. On entrevoit déjà la possibilité de réorganiser l'armée ainsi que la vie intérieure de la Russie. Il y a deux mois, cela paraissait impossible, tellement l'indépendance avait été tout désorganisée et corrompue. J'ai la foi profonde qu'agissant avec une volonté indéfectible et avec énergie, on pourra donner dans quelques mois à l'armée russe beaucoup de succès. Je ne doute pas que la Russie sortira victorieuse de la crise et que la liberté sera sauvegardée.

Pas de paix séparée

Bâle, 29 Août.

A propos des paroles de M. Kerensky à Moscou, sur les tentatives de paix séparée, dont la Russie a été l'objet de la part de l'Allemagne, et qu'il a repoussées avec indignation, le Vorwärts constate que ni le peuple ni la presse ni le Parlement allemand n'ont rien su de cette affaire.

L'Affaire du « Bonnet Rouge »

Les voyages de M. Duval en Suisse Paris, 29 Août.

M. Bouchardon, capitaine rapporteur près le troisième Conseil de guerre, chargé désormais d'instruire l'affaire de « intelligences avec l'ennemi » dans laquelle se trouve mêlé M. Duval, administrateur du Bonnet Rouge, est rentré hier de congé, rappelé par dépêche.

Les Journaux à 10 Centimes

Paris, 29 Août.

La Commission interministérielle de la Presse a communiqué la note suivante : « La Commission interministérielle de la Presse s'est réunie aujourd'hui. Elle est entendue que, d'accord avec le gouvernement, l'arrêté du 11 août 1917, relatif à l'augmentation du prix des journaux sera strictement mis à exécution à partir du 1er septembre, et que toutes mesures seront prises à cet effet ».

Les Boulangers marseillais au Ministère du Ravitaillement

Paris, 29 Août.

Une délégation de la boulangerie marseillaise, composée de MM. Masnier, Lacoste et Auffan, à laquelle s'était joint M. Lemonnier, président du syndicat de Paris, a été présentée hier par M. Virat, président du syndicat, à M. Viollette. Les délégués ont entretenu le ministre du Ravitaillement des inconvénients qui résultent de son application la ristourne telle que se pratique actuellement sur la farine livrée aux boulangers.

Le Prix des Pâtes alimentaires

L'ÉPUISEMENT DES STOCKS Paris, 29 Août.

L'arrêté ministériel du 21 août 1917, réglementant la fabrication et la vente des semoules, et des pâtes alimentaires, a été modifié. On a en détail des pâtes doivent être déterminés par décision préfectorale.

CONTRE LES SPECULATEURS

Draguignan, 29 Août.

Le Parquet de Draguignan a saisi le Parquet de Marseille d'une affaire de semoule qui explique le prix élevé auquel nous payons les pâtes alimentaires.

Les Inscrits maritimes et les Permis de Chasse

M. Bergson, député de Marseille, ayant demandé à M. le ministre de l'Agriculture de bien vouloir dispenser du permis de chasse les inscrits maritimes. Il a reçu la lettre suivante :

Monsieur le Député et Cher Collègue, Vous avez bien voulu me demander de dispenser de l'obligation du permis de chasse les inscrits maritimes qui désirent chasser pendant la période d'une dizaine de jours environ durant laquelle ils sont au repos.

L'Affaire Marguliès

Une instruction est ouverte à Nice Paris, 29 Août.

Le Parquet de Nice vient d'ouvrir une information judiciaire contre Marguliès, à la suite de l'examen des papiers saisis à la villa Casapalca, à Cimiez.

Cour d'Appel d'Aix

Le vol de 100.000 francs à l'hôtel Cecil à Nice Aix, 29 Août.

Le Tribunal de Nice avait condamné une femme Prat, à un an de prison, pour les faits suivants : « Étant gardemairie, cette femme Prat était arrivée, à ce titre, chez un rentier, M. baron Victor, âgé de 78 ans, habitant à Nice à l'hôtel Cecil. Ce rentier s'aperçut un jour qu'il avait vu plus de cent mille francs de valeurs, qui avaient été placés dans une valise qui contenait environ 97.000 francs.

Petite Chronique

Le numéro d'aujourd'hui de « Midi Sportif » est en vente dans les kiosques. Renseignements complets sur le sport hippique.

de la Préfecture de police, dont les attributions n'ont rien de commun avec les services chargés de ce genre de renseignements.

Les Financiers allemands pour la Paix

Berne, 29 Août.

On mande de Francfort, qu'un groupe de financiers de cette ville, s'est récemment réuni dans le but d'envisager les conditions qui pourraient amener la cessation des hostilités. Une nouvelle réunion serait projetée pour le mois de septembre à Berlin.

La Guerre aérienne

Un aviateur tué et un disparu Paris, 29 Août.

Au cours d'un combat aérien, le sous-lieutenant aviateur André Boutillieux, deux fois cité à l'ordre du jour, a été tué de trois balles au cœur. Il était le fils du général Boutillieux, qui fut directeur de l'aéronautique au ministère de la Guerre.

La Guerre sous-marine

Le mouvement des ports italiens Rome, 29 Août.

Pendant la semaine qui s'est terminée le 26 août, sont entrés dans les ports italiens, 588 navires marchands de toutes nationalités, d'un tonnage brut de 388.515 tonnes. Sont sortis des ports italiens 557 navires d'un tonnage brut de 363.725 tonnes sans tenir compte des barques de pêche et des bateaux de petit cabotage.

Notules Marseillaises

Les Agents répartiteurs

Un décret ministériel, en date du 31 juillet 1917, a institué, dans chaque département, des agents chargés de la répartition des céréales au cours de la campagne 1917-1918.

La Situation militaire des Prisonniers rapatriés

Paris, 29 Août.

La question a été fréquemment posée de savoir quelle est, au point de vue de leur affectation ultérieure, la situation militaire des prisonniers rapatriés d'Allemagne ou de Suisse.

Chronique Locale

La Température

Ciel peu couvert, brouillard à Marseille. Au pluviomètre de l'Observatoire, 0,3 millimètres. Thermomètre maximum : à 7 heures du matin, 12° ; à midi, 15° ; à 4 heures du soir, 21° 4. Minimum : à 7 heures du soir, 12° 9. Baromètre indiquant 760,5 millimètres.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos compatriotes glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

Le Paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 33 jours, du 27 juillet au 23 août 1917 aura lieu le vendredi 31 août 1917, de 9 heures à 16 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

Bulletin Financier

Paris, 29 août. — Peu de variations à noter sur la tenue générale des valeurs pendant cette dernière séance. Nos rentes clôturent bien tenues et les cours de nos chemins de fer restent des plus favorables.

Sur le Front russe

Communiqué officiel Pétrograde, 29 Août.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

Communiqués anglais

29 Août, 14 h. 30.

Des coups de main exécutés avec succès cette nuit, au nord-est de Gouzeouk, au sud-ouest d'Huluch, nous ont valu un certain nombre de prisonniers.

Communiqué portugais

Paris, 29 Août.

Au cours de cette semaine, nous avons repoussé un coup de main au sud d'Arménie.

L'Anniversaire de l'Entrée en Guerre de la Roumanie

Un télégramme de M. Ribot à M. Brătianou Paris, 29 Août.

M. Ribot a adressé à M. Brătianou le télégramme suivant :

LES MESURES DE RESTRICTION

La fabrication et la vente du pain Paris, 29 Août.

M. Viollette a reçu, ce matin, les délégués du Syndicat général de la Boulangerie française. M. Paul Hérouin a soumis au ministre les propositions de réglementation qu'il voudrait apporter à la réglementation actuelle, touchant la fabrication et la vente du pain.

Examen de la Marine marchande

Il est institué pendant la durée des hostilités, une session permanente d'examen de pratique pour l'obtention du diplôme d'éleve de la Marine marchande, et d'application pour l'obtention des brevets de capitaine au long cours, capitaine au cabotage, maître au cabotage.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos compatriotes glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

Le Paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 33 jours, du 27 juillet au 23 août 1917 aura lieu le vendredi 31 août 1917, de 9 heures à 16 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

Bulletin Financier

Paris, 29 août. — Peu de variations à noter sur la tenue générale des valeurs pendant cette dernière séance. Nos rentes clôturent bien tenues et les cours de nos chemins de fer restent des plus favorables.

Communiqué officiel

Paris, 29 Août.

Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant :

Communiqués anglais

29 Août, 14 h. 30.

Des coups de main exécutés avec succès cette nuit, au nord-est de Gouzeouk, au sud-ouest d'Huluch, nous ont valu un certain nombre de prisonniers.

Communiqué portugais

Paris, 29 Août.

Au cours de cette semaine, nous avons repoussé un coup de main au sud d'Arménie.

L'Anniversaire de l'Entrée en Guerre de la Roumanie

Un télégramme de M. Ribot à M. Brătianou Paris, 29 Août.

M. Ribot a adressé à M. Brătianou le télégramme suivant :

LES MESURES DE RESTRICTION

La fabrication et la vente du pain Paris, 29 Août.

M. Viollette a reçu, ce matin, les délégués du Syndicat général de la Boulangerie française. M. Paul Hérouin a soumis au ministre les propositions de réglementation qu'il voudrait apporter à la réglementation actuelle, touchant la fabrication et la vente du pain.

Examen de la Marine marchande

Il est institué pendant la durée des hostilités, une session permanente d'examen de pratique pour l'obtention du diplôme d'éleve de la Marine marchande, et d'application pour l'obtention des brevets de capitaine au long cours, capitaine au cabotage, maître au cabotage.

Communiqué officiel

Paris, 29 Août.

Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant :

Communiqués anglais

29 Août, 14 h. 30.

Des coups de main exécutés avec succès cette nuit, au nord-est de Gouzeouk, au sud-ouest d'Huluch, nous ont valu un certain nombre de prisonniers.

Communiqué portugais

Paris, 29 Août.

Au cours de cette semaine, nous avons repoussé un coup de main au sud d'Arménie.

L'Anniversaire de l'Entrée en Guerre de la Roumanie

Un télégramme de M. Ribot à M. Brătianou Paris, 29 Août.

M. Ribot a adressé à M. Brătianou le télégramme suivant :

LES MESURES DE RESTRICTION

La fabrication et la vente du pain Paris, 29 Août.

M. Viollette a reçu, ce matin, les délégués du Syndicat général de la Boulangerie française. M. Paul Hérouin a soumis au ministre les propositions de réglementation qu'il voudrait apporter à la réglementation actuelle, touchant la fabrication et la vente du pain.

Examen de la Marine marchande

Il est institué pendant la durée des hostilités, une session permanente d'examen de pratique pour l'obtention du diplôme d'éleve de la Marine marchande, et d'application pour l'obtention des brevets de capitaine au long cours, capitaine au cabotage, maître au cabotage.

L'OFFENSIVE ITALIENNE

Communiqué officiel Rome, 29 Août.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Communiqué belge

Le Havre, 29 Août.

Pendant la nuit du 27 au 28 et du 28 au 29 août, grande activité de nos patrouilles.

Le bombardement du golfe de Trieste et de l'Herzegovina

Rome, 29 Août.

Le golfe de Trieste se trouve, depuis cinq jours, sous le feu de l'artillerie italienne. Les monitors italiens et anglais, escortés et défendus par des torpilleurs, ont entamé des opérations, continuellement à bombarder l'Herzegovina et les défenses de Trieste. Hier, les monitors anglais ont eu une journée très mouvementée.

L'avance sur le plateau de Bainsizza

Rome, 29 Août.

L'avance sur le plateau de Bainsizza continue. L'infanterie ramasse l'énorme butin disséminé sur ce vaste terrain. En six jours, les Italiens ont franchi le fleuve sur quatorze ponts, jetés sous les yeux de l'ennemi. Ils ont franchi quatre chaînes montagneuses successives, dépassant 600 mètres d'altitude, et quatre systèmes défensifs, chacun de trois ou quatre tranchées, appuyées par de profonds abris, capables de contenir des bataillons entiers. Ils ont franchi une zone de nombreux ouvrages défensifs en construisant, dans l'ensemble, 25 kilomètres carrés.

LES PROPOSITIONS DE PAIX DU PAPE

La réponse du président Wilson Washington, 29 Août.

Les télégrammes affluents de tous les points des Etats-Unis à la Maison Blanche, approuvant la réponse du président Wilson aux propositions pontificales.

THEATRES, CONCERTS, CINEMAS

OPERA DE LA PLAGNE. — Dimanche, en matinée, Manon, MM. Vezali, Mlle Pinchin, M. Audin.

Marché aux bestiaux de Marseille

Bestiaux du pays, amenés 190, vendus 73, l'impôt, 310 à 350 fr.; vaches du pays, l'impôt, 200 à 250 fr.; montons du pays, amenés et vendus, 320 à 350 fr.; moutons de France, amenés et vendus, 400 à 450 fr.; moutons algériens (refusés par la Commission d'achat), amenés et vendus, 450 à 480 fr. (le tout aux 100 kilos nets mort).

Tribune du Travail

On demande un jeune homme pour l'entretien de la machine à vapeur, rue de la République, 23, rue de la République.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Etienne Fô remercie les personnes qui ont pris part à sa douleur et leur annonce que la messe de sortie de deuil de son époux bien-aimé a été dite dans l'intimité.

ETAT-CIVIL

L'état civil a enregistré, dans la journée d'hier, 9 naissances dont 4 légitimes, 5 nés, dont 6 enfants.

REMERCIEMENTS

M^{lle} veuve Etienne Fô remercie les personnes qui ont pris part à sa douleur et leur annonce que la messe de sortie de deuil de son époux bien-aimé a été dite dans l'intimité.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.

AVIS DE MESSE

M^{lle} veuve Louis Bedoc, ses enfants et leurs parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur offrir des fleurs et leur adresser des paroles de sympathie.